



*Annonces de la semaine du 4 octobre
au 10 octobre 2021*

Les intentions de messe :

Pour Samedi à : Fourg .Lumière Danielle GIRARDOT. Germain, Emile et Michel BLONFEY. Marguerite et Lucien BULLE et la famille. Famille de René et Denise LEGAIN. Familles DELIOT-CHOPARD.

Pour dimanche à : Quingey Sandra BARTHELEMY. Georges SERVANTON. Pierre MONTIGNY, ses parents et sa fille Marie-Claire. René VALFREY. Marcelle et René PRILLARD et leur famille. Défunts des familles DESTAING-CHENILLOT-VAUCHER.

Les célébrations de la semaine :

Tous les jours : 11 h 30 Messe au couvent de Bethanie

Vendredi 08 : 17 h Messe à Quingey (Messe pour Nicole CONRAD)

28^{ème} Dimanche ordinaire B

Samedi 9 octobre

Messe anticipée à 18h à **PAROY**

Dimanche 10 octobre

Messe à 10 h 30 à **ARC et SENANS**

Baptême de Alice GRANDCOLAS et Repas paroissial

Les réunions de la semaine :

Tous les jours à 18 h Chapelet à Chapelle d'Arc (mois du Rosaire)
19 h à Quingey, Cénacle du Mouvement Sacerdotal Marial

Mercredi 06 : 14h : Relais paroissial d'Arc-et-Senans : Réunion des membres de l'équipe d'accompagnement des Funérailles du relais (préparation de la cérémonie des défunts de la Toussaint.)

Jeudi 07 : 14 h, chapelet à Abbans Dessus

Vendredi 08 : 17h30 à Quingey : Répétition de la chorale

Samedi 09 : 14h30 Chapelle d'Arc : temps de prière.

A noter... Communication du diocèse

Mesdames, Messieurs, Chers Frères et Soeurs,

Nous avons prié ce dimanche pour les personnes victimes d'abus sexuels sur mineurs. Mardi prochain, le 5 octobre, M. Jean-Marc Sauvé, président de la CIASE, la Commission Indépendante sur les Abus Sexuels dans l'Eglise, remettra publiquement aux évêques de France et aux supérieurs des congrégations religieuses le rapport que l'Eglise lui a commandé, il y a 3 ans.

Quelques mots sur la genèse de ce rapport :

- En août 2018, le Pape François a interpellé le Peuple de Dieu au sujet des abus sexuels sur mineurs commis dans l'Eglise.
- Lors de leur assemblée plénière en novembre 2018 à Lourdes, les évêques de France ont décidé la création d'une commission indépendante sur les abus sexuels sur mineurs commis en France par des prêtres. La Conférence des religieux et religieuses de France s'est immédiatement associée à cette démarche.
- Le 13 novembre 2018, Jean-Marc Sauvé, vice- président honoraire du Conseil d'État, a accepté de constituer et de présider cette commission.

La mission de cette commission était :

- d'établir les faits sur ces affaires terribles de pédophilie au sein de l'Eglise, depuis 1950, sur une période de 70 ans.
- de comprendre pourquoi et comment ces drames ont pu avoir lieu et ont été traités.
- d'examiner l'action de l'Eglise pour lutter contre la pédophilie et de faire des recommandations.

Pour leur part, les évêques se sont mis à l'écoute des personnes victimes et ont pris en mars dernier toute une série de décisions supplémentaires qu'ils ont présentées à tous les fidèles dans une lettre aux catholiques de France. Nous sommes engagés dans la mise en oeuvre de ces mesures nouvelles pour faire de l'Eglise une maison plus sûre.

Mardi prochain, la publication du rapport de la Ciasse va être une épreuve de vérité et un moment rude et grave. Nous allons recevoir et étudier ces conclusions pour adapter nos actions. Je vous tiendrai informé car cette lutte contre la pédophilie nous concerne tous. C'est dans une attitude de vérité et de compassion que j'invite chacun d'entre vous à recevoir le contenu de ce rapport. Mais avant tout, nos pensées, notre soutien et nos prières vont continuer d'aller vers toutes les personnes qui ont été abusées au sein de l'Eglise.

Que le Seigneur de justice et de miséricorde nous conduise sur le chemin d'une vie nouvelle.

Mgr Jean-Luc Bouilleret, archevêque de Besançon

Le père curé remercie votre geste de générosité à son égard et demande au Seigneur de bénir davantage l'œuvre de vos mains ainsi que vos familles.

Paroisse Calixte II : Presbytère 2 Place d'Armes 25440 Quingey

Tel 03 81 63 60 19 E-Mail paroissecalixte2@diocese-besancon.fr

<https://www.diocese-besancon.fr/paroisse-calixte2>

Secrétariat: Mardi et Mercredi: 10 à 12 h - Samedi : 9 à 12 h